

A S^t Just le 13 mars 2023.

Accord Prime de performance : Va-t-on y arriver ?

ACCORD "PRIM" : OUI, MAIS... ON RESTE VIGILANT!!...



En début de séance de NAO, les élu.es **CGT DS Smith Nord-Est** ont souhaité finaliser l'accord Prime de Performance. En effet, l'accord proposé à signature en date du 10 mars 2023 ne pouvait pas être signé en l'état. C'est peut-être un copié-collé de l'accord précédent mais le compte n'y est pas.

Et pour cause, la direction a certes augmenté le plancher de 1900€ à 1950€, mais cette hausse est loin de couvrir autant qu'avant, jusque 2021, le plancher couvrait jusqu'au 170, avec l'inflation et les dernières **NAO**, ce plancher à 1950€ ne couvrirait plus qu'au 155. Finalement, la direction accorde 2000€ de plancher pour les salarié.es et 1575€ pour les apprenti.es.

Autre point, les élu.es **CGT DS Smith Nord-Est** avaient demandé d'ajouter un passage visant à communiquer le taux indicatif tous les mois en **CS2E**. Pour rappel, il y avait un engagement verbal lors du dernier contrat que la direction a eu bien du mal à tenir nous disant même que ce n'était pas écrit dans l'accord. La parole de la direction ne vaut plus engagement pour la **CGT DS Smith Nord-Est**. Pour autant, la direction ne souhaite pas l'inscrire dans l'accord.

Pour finir, la **CGT DS Smith Nord-Est** a demandé d'ajouter une clause visant à dire que si dénonciation il y a, elle devra intervenir au plus tard 6 mois avant la fin de l'accord. Nous ne voulons plus de négociations comme nous avons pu connaître celle-là. La direction valide le principe et l'inscrira dans l'accord.

La **CGT DS Smith Nord-Est** attend les modifications avant une éventuelle ratification de l'accord PP 23-25.

La CGT DS Smith Nord-Est